

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 14 octobre 2021

Etaient Présents : Mme Annick HUCHET, Maire – Mme Laurette GUEIDAN, 1^{ère} Adjointe – M. Frédéric EYMERY, 2^{ème} Adjoint

Les conseillers : M. Jean-Louis BEYLIER – M. Guillaume BONNAUD – M. Alexandre GYURITS – M. Jean-Jacques JARRY – Mme Marjorie KOERTS – Mme Rosine GAUTIER-PEIXINHO

Absents : M. Robert DRURY (procuration donnée à Jean-Louis BEYLIER) – Mme Fabiola DUPUY (procuration donnée à Rosine GAUTIER-PEIXINHO)

Secrétaire de séance : M. Guillaume BONNAUD

La séance est ouverte à 18h.

Les questions à l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 10 septembre 2021 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2. Décision budgétaire modificative (ajustement de crédits) :

Il s'agit d'abonder les comptes suivants : - Le poste des fournitures de voirie : + 3 500€ - Le poste honoraires : + 2 000€ par un virement de crédits provenant des comptes 60624 – 6068 – 61551 et 023 pour le même montant, soit 5 500 €.

Approuvé à l'unanimité.

3. Aménagement du carrefour de Cirèges – Les Salesses :

Ce carrefour a été identifié comme devant bénéficier d'un dégagement de visibilité, afin de le sécuriser. Cet aménagement nécessite une cession de terrain, pour laquelle les propriétaires ont donné leur accord. L'opération incluant la cession, les travaux et la signalisation s'établit sur un montant HT de 9000€ et peut être subventionnée à hauteur de 50% au titre des amendes de police. Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès du Conseil Départemental.

Approuvé à l'unanimité.

4. Remise en état de la voirie communale :

Cette remise en état, entreprise cette année, va se poursuivre en 2022. Les prochains travaux concerneront :

- La partie de la route de La Lande (970 m) qui reste à terminer
- La route de Gondandeix et la route de Jean Roy
- La route des Salesses à Bourneix (les derniers travaux datent de 20 ans) sur 900m. Alexandre GYURITS propose que nous demandions éventuellement une participation à ORANO puisque cette route est empruntée fréquemment par leurs camions.

Ces dossiers feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental et peuvent être financés à hauteur de 50%. Trois devis, dont les prix sont très contrastés du fait des différentes techniques de revêtement proposées, ont été adressés à la mairie et seront examinés par la commission travaux. Du fait de leur montant relativement important, ces travaux seraient réalisés sur 2 ans.

Approuvé à l'unanimité.

5. Aménagement d'une aire de service pour camping-cars :

La forte augmentation du tourisme vert et notamment du tourisme en camping-car, et la présence de plus en plus importante de camping-caristes dans notre commune, a conduit le conseil municipal à envisager de leur proposer un espace dédié, afin qu'ils puissent stationner dans des conditions satisfaisantes et ainsi renforcer l'attractivité de notre village à destination de cette population. Une première proposition « clé en main » a été adressée, pour installer une

borne de services, une borne d'accès aux emplacements de stationnement et un contrat de service (gestion des paiements, insertion dans les divers supports de communication (internet, catalogue) pour un montant HT de 40 000€, pouvant bénéficier de subventions de nos différents partenaires institutionnels (DETR-Département-Fonds de concours CDC) à hauteur de 60%, voire plus. Une simple aire de stationnement gratuite, sans borne de service peut aussi être envisagée, mais moins attractive. Ces différentes possibilités seront approfondies et des visites d'aires existantes organisées pour une décision début 2022.

19h05 : départ d'Alexandre GYURITS, il donne procuration à Frédéric EYMERY

6. Délibération pour le passage à la comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2022 :

Le passage à la comptabilité M57 prévoit une harmonisation de la comptabilité des collectivités territoriales avec celles des départements et des régions. Obligatoire pour toutes en 2024, la commune du Chalard s'est vu proposer par le comptable public de franchir ce cap au 1^{er} janvier 2022 comme commune pilote. Pour ce faire, il est nécessaire d'approuver ce passage à la comptabilité M57 ainsi que le nouveau règlement budgétaire par délibération.

Approuvé à l'unanimité.

7. Suite des travaux d'accessibilité (Ad'AP) :

La Commune a l'obligation de se mettre en conformité pour la mise en accessibilité PMR de l'ensemble des bâtiments communaux. Ce programme a été élaboré dans le cadre des Ad'AP, et doit se dérouler sur 3 années.

Les travaux de mise en conformité de la mairie ont été effectués en 2021 (il reste à poser un tapis d'entrée adapté et des bandes adhésives visuelles sur les vitres des portes). La deuxième partie de l'agenda d'accessibilité concerne la mise en accessibilité du parking de la salle des fêtes et de la salle des associations.

Les travaux de mise en accessibilité comprennent pour le parking attenant à la salle des fêtes :

- Matérialisation de deux places de stationnement handicapées avec marquage au sol et panneaux.

Pour la salle des associations :

- la reprise du cheminement extérieur depuis le parking jusqu'à l'entrée de la salle des associations.
- création d'une place de stationnement adaptée.
- suppression du ressaut à l'entrée du bâtiment.
- entre le parking et l'entrée du bâtiment : renforcer l'éclairage extérieur.

Après contact pris avec l'entreprise Socotec, il serait nécessaire d'inclure à ces prescriptions le revêtement du parking situé entre les deux bâtiments, pour un projet d'ensemble plus cohérent et pérenne. Le coût estimé de ces travaux s'élève à 30 281.50 € HT. Madame le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) et du Département.

Approuvé à l'unanimité.

8. Festivités de fin d'année et programmation 2022 :

- **La Fête de la Citrouille aura lieu le 30 octobre à 16 h dans le jardin de la mairie.** Il sera proposé aux Peyrouliers, petits et grands, la traditionnelle soupe à la citrouille mitonnée par Marjorie KOERTS, sangria, gâteaux offerts par « la Cuisine de Nicki » et bonbons. Nous envisageons, en 2022, de faire évoluer cette fête en « Fête de l'Automne » (confection de jus de pommes issu de la pommeraie communale, concours de tarte aux pommes/flognards, châtaignes, citrouilles, etc). Toutes suggestions sont les bienvenues...
- **La Fête de Noël aura lieu le samedi 11 décembre à la Salle des Fêtes,** avec un spectacle pour les enfants, la distribution des cadeaux de Noël et des colis de Noël aux Anciens.
- **Le Repas des Anciens aura lieu le dimanche 26 mars 2022.**
- **La Fête de la St Jean le samedi 25 juin 2022,** en association avec le Comité des Fêtes.

9. Questions et informations diverses :

- Afin de protéger le défibrillateur des intempéries, la réalisation d'un abri est envisagée.
- De nouvelles illuminations de Noël, en remplacement des anciens candélabres vétustes, seront installées début décembre 2021.
- Les catalogues de jouets seront distribués prochainement pour anticiper une éventuelle rupture de stock dans les magasins.
- Guillaume BONNAUD propose d'imprimer des cartes postales anciennes sur des carreaux de carrelage et ensuite de les disposer devant chaque site ou maison concernés. Il se charge également de prendre les photos pour le remplacement des panneaux d'entrée et sortie de village.
- Une délégation du conseil municipal (Madame le Maire, M. Frédéric Eymery et M. Jean-Louis Beylier) s'est rendue à Saint-Viaud le 2 octobre pour la commémoration du 75^{ème} anniversaire du drame de la Brosse, au cours duquel Jean GUY, du Chalard, avait perdu la vie le 12 Mai 1945. Cette commémoration, qui aurait dû avoir lieu en mai 2020 avait été reportée à cause de la crise sanitaire et des différents confinements. Notre commune pourrait accueillir les représentants des Villes amies de la Brosse en 2022 ou 2023.
- A propos de la téléphonie mobile, malgré nos nombreuses relances auprès de la Préfecture, la réponse suivante nous a été faite: « le contexte de crise sanitaire n'a pas permis de traiter le grand nombre de demandes en 2021, une 4^{ème} vague de mesures est prévue en 2022 dans laquelle les points signalés sont présents ». Il faudra donc, dans le meilleur des cas, attendre encore 6 mois pour espérer obtenir une réponse.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 26 novembre 2021 à 18h00.

Compte-rendu fait le 16 octobre 2021

Guillaume BONNAUD, Conseiller Municipal